



LES ILLUSIONNISTES (ou comment sortir la tête haute d'un conflit qui a trop duré et qui a dérapé)

Ce jeudi 09 mars une délégation FORCE OUVRIERE a été reçue par la Direction. Notre demande : que cette dernière ne remette pas les salariés en suspension de leur contrat de travail dès le vendredi 10 mars 12h15 pour le cas où le syndicat CGT ne lève pas le préavis de grève. Nous savons que la CGC et la CFDT ont également rencontré la Direction.

A la suite d'intenses tractations de couloirs tout au long de la journée tant à Malvési qu'à Tricastin, la journée de jeudi aura donc permis à la Direction de programmer une 2^{ème} réunion de concertation ; but de celle-ci :

- Pour la Direction, ne pas recourir aux lamentables lettres de suspensions de contrat de travail,
- Permettre à la CGT de sortir du conflit en proposant une explication de texte sur le relevé de décisions de la première table ronde du 07 mars à laquelle ce syndicat n'avait pas assisté (la faute à qui ? au manque de chaises ?).

Tout cela sans que personne ne soit « froissé » et perde la face...une posture d'équilibriste qui va conduire à une désinformation sans précédent dès le jeudi soir pour atteindre son paroxysme ce vendredi 10 mars.

Mais OUF c'est fait ; pas de nouveaux suspendus ; la CGT a levé son préavis et signé le bout de papier.

Mais comment ne pas se poser la question : tout ça pour ça ? Plusieurs jours de perdu pour tout le monde, des guéguerres, insultes, jets d'œufs, tracts mensongers et diffamatoires et on en passe.

Car qu'on se le dise : tout avait été acté ou débattu dès la réunion du 07 mars et l'avenant conclu et inclu dans le relevé de décisions ce vendredi 10 mars ne fait qu'en reprendre les dispositions.

Il n'y a donc vraiment pas de quoi crier victoire ; c'est comme si le PSG estimait s'en être bien sorti après la dérouillée du Camp Nou de mercredi soir !

Pendant ce temps, sur d'autres établissements de New AREVA, des compensations pour primes de participation insuffisantes ont été négociées et obtenues.

En conclusion, nous pouvons nous réjouir de reprendre le travail ensemble, d'avoir sécurisé les prochaines années pour les salariés ANC (ce qui n'est pas forcément le cas des sous-traitants) ; nous mettrons toute notre énergie pour que les futures négociations soient le plus bénéfiques pour les salariés.

Malvési le 10 mars 2017

Tract vérifié avant diffusion et certifié sans mensonge.